

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Collège privé Ste Thérèse
Mesnil-Saint-Denis (78)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0783342J_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents




Déploiement national

Collège privé Ste Thérèse Mesnil-Saint-Denis (78)

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0783342J_RT2



| 12ME002Ab | Nom / Visa | Fonction |
|---------------------|---|--------------------|
| Rédacteur | E. JACOB  | Chargée d'Affaires |
| Vérificateur | F. NESPOUX  | Chef de projet |
| Approbateur | S. GORI  | Superviseur |

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

Le collège privé Sainte Thérèse (ETS n°0783342J) est localisée au 10, route Levis-Saint-Nom au Mesnil-Saint-Denis (78), sur la rive gauche de l'Yvette, en périphérie de la ville. Cette école accueille environ 350 enfants âgés de 12 à 15 ans répartis dans 18 classes et encadrés par un personnel éducatif.

Ce collège comporte également le logement de fonction du gardien.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la superposition du collège avec un ancien site commerce d'instruments de contrôles et d'analyses (BASIAS IDF7801250) et sa contiguïté avec une ancienne chaudronnerie-tonnellerie (BASIAS IDF7801247). Cette étude a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments (bâtiment principal et logement du gardien), issues des sites BASIAS contigus et superposés ;
- ingestion d'eau du robinet acheminée par des réseaux traversant l'emprise du site BASIAS superposé au collège ;
- ingestion de sol, par les enfants du logement de fonction.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux

- air sous la dalle des bâtiments (bâtiment principal et logement du gardien) ;
- air du sol à 1 m de profondeur dans l'espace vert situé au nord du bâtiment principal ;
- sols superficiels des espaces verts situés autour du logement du gardien ;

¹ BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

- eau du robinet, au niveau du réfectoire du bâtiment principal et du logement du gardien.

Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées sur les sites BASIAS superposés/ contigus au collège.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (ADEME, BRGM, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations de phase 2 ont mis en évidence :

- la présence d'hydrocarbures (toluène, naphthalène et certains hydrocarbures aliphatiques,) et de composés organo-chlorés volatils (1,1,1 trichloroéthane, dichlorométhane) dans l'air sous dalle. Les concentrations mesurées dans l'air sous dalle sont toutes inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics, à l'exception du dichlorométhane en un point (réfectoire à l'aplomb de salles de classes).

Cependant, le niveau de concentration en dichlorométhane dans l'air intérieur au niveau des lieux de vie, évalué sur la base de cette concentration mesurée dans l'air sous dalle, est inférieur à la borne basse des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics.

- la présence de certains composés de type métaux et hydrocarbures dans les sols superficiels à proximité du logement de fonction. Toutefois, la gestion de ces résultats, en considérant un scénario d'ingestion de sol, montre que la qualité des sols est compatible avec les usages.
- la conformité de l'eau du robinet avec les critères de potabilité.

Ainsi, la qualité de l'air sous dalle, de l'air du sol, des sols superficiels et de l'eau du robinet ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Un élément complémentaire doit être pris en compte pour le classement du collège :

- Dans l'hypothèse d'une dégradation de la dalle des bâtiments (perforation ou démantèlement lors de travaux d'aménagements), qui n'assurerait alors plus son rôle protecteur, la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée sous la dalle (et dépasser alors la borne inférieure des intervalles de gestion). Ceci amène à recommander le maintien en bon état de ces dalles.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement du **collège privé Sainte Thérèse (ETS n°0783342J) à Mesnil-Saint-Denis (78) en « catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient**

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2
Collège privé Sainte-Thérèse_ Région Ile de France_ Département des Yvelines_ Mesnil-Saint-Denis (78320)
Rapport technique de phase 2 (RT2) N°0783342J_RT2*

potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».